



CC du Sud Ouest du Calais (Siren : 246200976)

## FICHE SIGNALÉTIQUE BANATIC

### Données générales

Nature juridique	Communauté de communes (CC)
Commune siège	Bonningues-lès-Calais
Arrondissement	Calais
Département	Pas-de-Calais
Interdépartemental	non

### Date de création

Date de création	27/12/1996
Date d'effet	01/01/1997

### Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Répartition de droit commun
Nom du président	M. Richard GOSSE

### Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	332 route de Wandenthun
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	62340 BONNINGUES-LES-CALAIS
Téléphone	03 21 85 53 20
Fax	03 21 85 53 29
Courriel	ccsoc@wanadoo.fr
Site internet	

### Profil financier

Mode de financement	Fiscalité professionnelle unique
Bonification de la DGF	oui
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

### Population

Population totale regroupée	7 884
-----------------------------	-------

Densité moyenne 89,58

## Périmètre

Nombre total de communes membres : 9

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
62	Bonningues-lès-Calais (216201566)	651
62	Escalles (216203075)	272
62	Fréthun (216203604)	1 252
62	Hames-Boucres (216204081)	1 472
62	Les Attaques (216200436)	1 963
62	Nielles-lès-Calais (216206151)	284
62	Peuplingues (216206540)	798
62	Pihen-lès-Guïnes (216206573)	469
62	Saint-Tricat (216207696)	723

## Compétences

Nombre total de compétences exercées : 26

Compétences exercées par le groupement
<p>Production, distribution d'énergie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Hydraulique</li> </ul> <p><i>Gestion et aménagement des eaux du delta de l'AA et du bassin du Boulonnais par la mise en oeuvre des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) existants. Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) dans les conditions prévues à l'article L.211-7 du code de l'environnement.</i></p>
<p>Environnement et cadre de vie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Collecte des déchets des ménages et déchets assimilés <i>et collecte des déchets verts</i></li> <li>- Traitement des déchets des ménages et déchets assimilés <i>et traitement des déchets verts</i></li> <li>- Autres actions environnementales</li> </ul> <p><i>Actions de lutte contre l'érosion des sols et protection de la nappe: études, création et entretien des aménagements anti-érosifs; Mise en oeuvre de la charte du PNR des Caps et Marais d'Opale; Lutte contre la prolifération des rats musqués; Création et entretien des chemins de randonnée: les travaux se limitent à l'entretien nécessaire à la pratique des activités de randonnée pédestre, équestre et de VTT. Sont d'intérêt communautaire les sentiers dont les plans sont fournis en annexe et qui représentent: - les sentiers qui sont labellisés par la CC du Sud-Ouest du Calais, en partenariat avec le FFRP. - les liaisons entre sentiers d'intérêt communautaire. Sont exclues de l'intérêt communautaire les parties de tracé chevauchant une route nationale, départementale ou communale.</i></p>
<p>Sanitaires et social</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Action sociale</li> </ul> <p><i>- Etude, construction et rénovation du centre d'accueil de jour pour personne handicapées. - Création d'un Centre de Loisirs Intercommunal sans hébergement, prise en charge des investissements, de sa gestion et de son fonctionnement avec les critères suivants : Organisation des centres aérés durant la période des vacances scolaires, à la journée, avec restauration le midi. Pendant cette période, la Communauté est prioritaire sur les communes, qui restent toutefois compétentes pour l'organisation de CLSH en dehors des périodes d'organisation des CLSH d'intérêt communautaire. Prise en charge financière des dépenses de fonctionnement (personnel, sorties, transport, restauration, charges, matériel, assurance) par la</i></p>

CCSOC moyennant une participation parentale. Prise en charge du transport journalier des enfants des communes de Escalles, Peuplingues, Pihen les Guines et Nielles les Calais vers les structures d'accueil. - Mise en place d'un Relais Assistantes Maternelles itinérant. -Création et gestion de structures d'accueil de la petite enfance à l'exclusion de l'accueil périscolaire. - Actions de soutien à la parentalité. - Elaboration et la mise en oeuvre d'un contrat temps libre et d'un contrat enfance. - Organisation d'un camp d'adolescents. - Organisation de sessions de formation au BAFA, BAFD et Brevet de surveillant de baignade. - Organisation de sessions de formation au premiers secours AFPS. - Aide aux personnes âgées par l'information et la coordination des acteurs oeuvrant dans le domaine de la gérontologie. - Analyse des besoins sociaux. - Mise en place et gestion d'un service de portage de repas à domicile. - Création, gestion, animation et mise en place de partenariats dans le cadre d'un "Accueil Infos Conseils Services". - Mise en place d'actions à portée intercommunale en faveur du maintien à domicile, de l'autonomie et de la lutte contre l'isolement des personnes âgées. - Etudes et actions de soutien dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire.

#### Développement et aménagement économique

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale ou touristique

*sont d'intérêt communautaire toutes les zones existantes et futures d'une superficie supérieure à 2 hectares soit actuellement la zone des Estaches située sur la commune de les Attaques.*

- Création, aménagement, entretien et gestion de zone d'activités portuaire ou aéroportuaire

- Action de développement économique (Soutien des activités industrielles, commerciales ou de l'emploi, Soutien des activités agricoles et forestières...)

*Achat, réhabilitation, construction et entretien de bâtiments en vue de leur location ou revente aux entreprises; Etude, accompagnement, montage du dossier, recherche de financement, attribution, le cas échéant d'une aide directe ou indirecte pour le maintien ou l'implantation de commerce de proximité en milieu rural; Actions de soutien en faveur de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce, de l'industrie en coordination avec tout organisme ou association; Actions favorisant la formation, l'accès à l'emploi, le suivi des jeunes en difficulté et leur insertion*

#### Développement et aménagement social et culturel

- Construction ou aménagement, entretien, gestion d'équipements ou d'établissements culturels, socioculturels, socio-éducatifs

*Etude, construction, entretien et prise en charge du fonctionnement d'un équipement situé à Bonningues-les-Calais pour l'accueil de services culturels et sociaux à vocation intercommunale (médiathèque intercommunale, apprentissage de la musique, des arts plastiques, expositions, manifestations, promotion de la vie culturelle, centre intercommunal d'actions sociales).*

- Activités culturelles ou socioculturelles

*Organisation de manifestations intercommunales. Pour être d'intérêt communautaire, ces manifestations doivent s'inscrire dans une démarche d'animation fédérant la population du territoire communautaire; Apprentissage de la musique, des arts plastiques et de la danse; Promotion de la vie culturelle par l'organisation de spectacles et d'expositions dans le cadre de l'apprentissage de la musique, des arts plastiques ou de la danse. Mise en réseau des bibliothèques communales (qui adhèrent à la Médiathèque départementale), en lien avec la médiathèque intercommunale, gestion du réseau et mise en place d'actions collectives visant à renforcer l'animation et la promotion de la lecture.*

- Activités sportives

*-Mise en oeuvre d'actions d'animation et de promotion des activités sportives -Mise en oeuvre d'actions en faveur de l'apprentissage de la natation des scolaires*

#### Aménagement de l'espace

- Schéma de cohérence territoriale (SCOT)

- Schéma de secteur

- Plans locaux d'urbanisme

*les communes restent gestionnaires du droit des sols*

- Création et réalisation de zone d'aménagement concertée (ZAC)

*sont d'intérêt communautaire les ZAC d'une superficie supérieure à 2 hectares*

- Constitution de réserves foncières

- Organisation des transports urbains

<i>Plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics.</i>
- Délivrance des autorisations d'occupation du sol (Permis de construire...) <i>instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation et à l'utilisation des sols</i>
Développement touristique
- Tourisme <i>Mise en oeuvre et entretien d'une micro signalétique touristique interne au territoire; Création et gestion d'un office de tourisme communautaire; Gestion de l'accueil et de l'information des touristes en liaison avec les communes membres; Gestion de la promotion touristique en partenariat avec tout acteur touristique et en coordination avec les comités régional et départemental du tourisme; Définition et mise en oeuvre d'une politique événementielle annuelle (pour être d'intérêt communautaire, l'événement doit avoir une dimension intercommunale et revêtir un attrait touristique; en revanche, l'animation locale demeure de la compétence communale)</i>
Logement et habitat
- Programme local de l'habitat
- Action et aide financière en faveur du logement social d'intérêt communautaire <i>Garantie d'emprunt aux bailleurs sociaux pour les opérations de dix logements maximum</i>
- Opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH)
Autres
- Préfiguration et fonctionnement des Pays <i>Elaboration, approbation et mise en oeuvre de la charte et du contrat de Pays du Calaisis</i>
- Acquisition en commun de matériel <i>acquisition gestion et entretien ou location de matériel, puis mise à disposition des communes membres pour les manifestations locales</i>
- NTIC (Internet, câble...) <i>Création, gestion et maintenance d'un portail de services accessibles aux habitants et au grand public (internet) et aux communes et partenaires (intranet et extranet communautaire) Réseaux et services locaux de communications électroniques, compétence telle que prévue à l'article L. 1425-1 du CGCT.</i>
- Autres <i>Capture et transfert vers les refuges pour les animaux domestiques errants à la demande des communes membres, responsables de la sécurité et de la salubrité publique. La communauté de communes pourra adhérer à tout syndicat mixte en vue de l'exercice de ses compétences, par simple délibération du conseil communautaire à la majorité absolue des suffrages exprimés. Système d'information géographique (mise en place, gestion, maintenance et mise à jour d'un SIG numérisation et intégration des données POS et PLU dans le cadre dans le cadre d'un cadastre labellisé par convention avec la Direction Générale des Impôts, intégration des données voirie et réseaux divers.</i>

## Adhésion à des groupements

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature jur.	Population
62	Syndicat Mixte Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères du Calaisis ( SMIRTOM ) (256201922)	SM fermé	33 131
62	Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale (256203845)	SM ouvert	494 944
62	Syndicat Mixte du Pôle Métropolitain Côte d'Opale (256202102)	SM ouvert	780 319
62	Syndicat mixte "Institution Intercommunale des Wateringues" (200060689)	SM fermé	488 796
62	Syndicat Mixte du Pays du Calaisis (SYMPAC) (256203001)	SM fermé	157 431
62	Syndicat mixte pour le Schéma d'Aménagement et de Gestion des eaux du Boulonnais (SYMSAGEB) (256204090)	SM fermé	229 674

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2016 - millésimée 2013)